



Séjour professionnel à l'étranger : programme de mobilité Jules Verne

publié le 09/05/2012

Descriptif :

tout savoir sur l'échéancier 2013 - article complet sur le site de la DAREIC

► Le site académique de la [DAREIC](#) fait le point sur la campagne 2013 et propose tous les formulaires indispensables.

► Le programme Jules Verne mis en place en 2009 est reconduit pour l'année scolaire 2012-2013. Ce programme de mobilité internationale ouvert à tous les enseignants titulaires de l'enseignement public, du premier et du second degré, renforce le **parcours international des enseignants**.

Sa version initiale a évolué pour se décliner désormais en 3 composantes :

— composante 1 : "Mobilités enseignantes dans les établissements scolaires étrangers du premier et second degré" (mise à disposition d'enseignants - durée 1 an).

— composante 2 : "Mobilités enseignantes - Coopération internationale" (détachements dans le cadre d'accords internationaux - durées variables selon les partenariats).

— composante 3 : "Mobilités enseignantes - label FrancEducation - durée 2 ou 3 ans).

► Les **dossiers de candidatures** devront être retournés après avis du chef d'établissement ou du corps d'inspection **au plus tard le 14 mai 2012**.

Les **entretiens** auront lieu la semaine suivante (du 21 au 25 mai) dans les locaux du rectorat de Poitiers pour la validation des projets.

Ces délais sont très courts, les dossiers complets après entretien avec les intéressés devant être transmis avant la fin du mois de mai par la DAREIC au ministère de l'Education nationale de la Jeunesse et de la vie associative.

Un **stage de regroupement national obligatoire** sera organisé pour les candidats retenus par la DREIC à Paris pendant la première quinzaine du mois de juillet

► consulter [la fiche détaillée](#) concernant le programme sur le site du Ministère